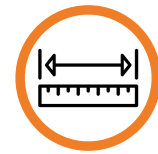


Quel que soit notre mode de transport, tous nos déplacements commencent et se terminent par la marche à pied.

La marche est le mode de transport le plus écologique, le plus économique mais aussi le plus pratique. En effet, il ne pollue pas, ne coûte rien et ne nécessite pas de place de parking.

Et la marche à pied, c'est aussi bon pour la santé !

LA MARCHÉ EN FRANCE



Les Français marchent en moyenne **1 km** par jour, pour une durée moyenne de 16min.

(Source : Ministère de la Transition Écologique du Territoire)

En 2019, la marche représentait **23,7 %** des déplacements.



60 % des déplacements de 1 km sont réalisés à pied.

Pour des déplacements compris entre 1 et 2 km, **65 %** sont réalisés en voiture et seulement 20 % à pied.



(Source : CEREMA)



64 % des clients des commerces du centre des grandes agglomérations viennent à pied ou à vélo (46 % dans les villes moyennes).

(Source : CEREMA)

Les bénéfices pour la santé de la pratique régulière d'une activité physique sont avérés. Pourtant, moins de la moitié des Français âgés de 15 à 75 ans atteignent un niveau d'activité physique favorable à la santé.



Pour rester en forme et diminuer les risques liés à la sédentarité (AVC, infarctus, diabète, cancer...), l'OMS recommande

20 minutes de marche par jour.



62 % des personnes interrogées pratiquent la marche tous les jours ou presque.

54 %

déclarent que la marche est leur mode de déplacement principal.

(Source : Baromètre des villes marchables 2021)

LES DÉPLACEMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION DUNKERQUOISE



La distance moyenne d'un déplacement sur la Communauté urbaine de Dunkerque est de **7 km**.

Chaque habitant effectue en moyenne **4,3** déplacements par jour.



Plus de la moitié des déplacements de courte distance sont réalisés en voiture : parmi les trajets de moins de 3 km,

51 % sont faits en voiture.

Le territoire dunkerquois fait face à une diminution de la marche : de 29 % au début des années 90, la marche ne représente plus que **25 %** des déplacements en 2015 dans l'agglomération dunkerquoise.

(Source : dernière enquête ménage déplacements de EMD 2015).

Depuis, de nombreuses actions en faveur de l'accessibilité et de la marche ont été menées et le réseau de transport renforcé et gratuit depuis 2018 contribue à favoriser la marche. Si une majorité des usagers du bus interrogés déclare n'avoir pas changé ses habitudes en matière de marche, une part significative des usagers (19 %) déclare marcher plus qu'avant, sans compter que le bus facilite les sorties et promenades.

(Source : Enquête AGUR CUD VIGS 2019).



création : H.A.P.P.A.D.A.Y. - photos : Communauté urbaine de Dunkerque - Juin 2023

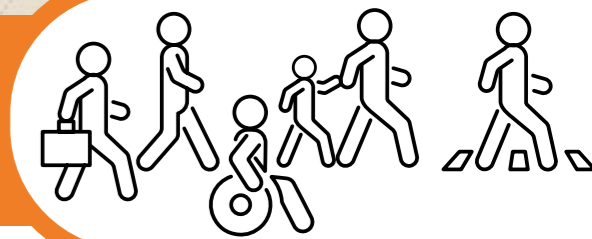
En savoir plus

Pour plus d'information sur la marche ou l'accessibilité des cheminements piétons, contactez Allo Voirie (voirie@cud.fr et 03 28 25 92 70).
www.communauté-urbaine-dunkerque.fr/vie-pratique/la-mobilite-et-le-transport/se-deplacer-a-pied
www.mangerbouger.fr/bouger-plus
www.placeauxpietons.eu/le-barometre-des-villes-et-villages-marchables
evasion.lenord.fr/fr/nature-active/a-pied



Plan marche

►► PORTER À CONNAISSANCE



La mobilité constitue l'un des principaux enjeux de qualité de vie pour les habitants d'une agglomération ; elle est au cœur de sujets comme l'attractivité économique, l'accès aux commerces, aux loisirs, aux services publics, mais elle impacte aussi le climat, la santé, le cadre de vie, le tourisme, l'accessibilité...

Ces dernières années, la Communauté urbaine de Dunkerque s'est mobilisée pour favoriser l'usage du bus et du vélo : mise en place en 2018 d'un nouveau réseau de transports en commun 100 % gratuit 7 jours sur 7 et lancement du « Plan Vélo + » en avril 2021.

Les résultats sont au rendez-vous avec une hausse significative de la fréquentation du réseau de transports en commun (+ 125 % depuis 2017) et des pistes cyclables (+ 36 % depuis 2019).

Dans la continuité de ces actions, l'ambition, aujourd'hui, est de favoriser la marche, un mode de déplacement qui concentre de très nombreux atouts : gratuit, sans impact pour l'environnement, bon pour la santé, bon pour le moral... Pour ces dernières raisons, l'ambition est aussi que le programme d'actions intègre une attention particulière aux enfants et aux personnes âgées.

Alors, ne perdons pas un instant pour bâtir, en concertation, ce plan marche. La consultation citoyenne est programmée sur un temps court. Participez ! Donnez votre avis sur la manière dont peut s'organiser la marche à pied dans notre agglomération, sur vos attentes, vos envies, sur ce que vous appréciez ou ce que vous souhaitez améliorer.

Avec vous, imaginons et mettons en œuvre toutes les conditions pour se déplacer facilement et confortablement.

Nous comptons sur vous et vous invitons à découvrir ce document qui présente les enjeux d'une utilisation plus fréquente d'un mode de déplacement sain et agréable.

Patrice Vergriete

Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Jean-François Montagne

Vice-Président Transition écologique et Résilience de la Communauté urbaine de Dunkerque

▶▶ PRINCIPALES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE EN FAVEUR DE LA MARCHÉ

Sur le territoire communautaire, de nombreuses actions ont été initiées pour renforcer la place du piéton et favoriser la marche.

A. Une stratégie globale planifiée

Amélioration de l'**accessibilité des cheminements piétons** (trottoirs larges, abaissés de bordure, bandes d'éveil à la vigilance, sonorisation des traversées piétonnes gérées par feu) ↓



Maintien de l'**accessibilité dans le temps** (via la gestion des déchets, espaces verts, mobiliers urbains, stationnement, travaux, événements)

Développement des **zones apaisées** (zone de rencontre, zone 30) ↓



B. Repenser la marche par des aménagements adaptés

Création de **zones piétonnes** au sein des grands projets « Cœur d'agglomération » et « Digue de Malo et Leffrinckoucke » ↓



Création de **nouvelles voies vertes** chaque année : 105 km à ce jour soit 25 km de plus en 3 ans ↓

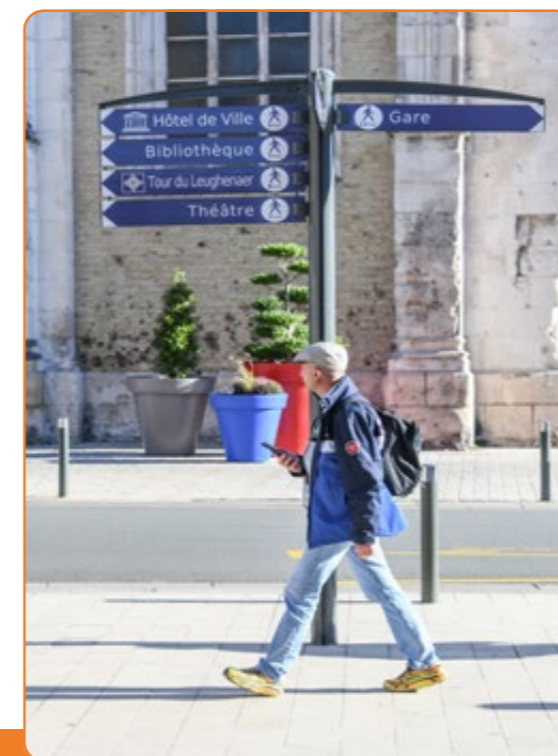


Bus et marche sont intimement liés : plus de **80 % des arrêts sont accessibles** ↓



C. Distinctions et valorisation de la marche

Mise en place d'une **carte des temps** par la ville de Dunkerque ↓



Labellisation du territoire « **Destination pour tous** » ↓



Lancement de la **démarche « Villes amies des aînées »** par la Ville de Dunkerque ↓



Certification des Dunes de Flandre « **Escapade nature sans voiture** » ↓



D. Lier la marche à des activités récréatives

Grâce aux actions du Département du Nord, de nombreux **parcours de randonnée pédestre** pour découvrir le territoire ↓



Développement d'un réseau « **les chemins verts** » (112 km à ce jour) pour découvrir et relier les grands parcs d'agglomération ↓

